



P R O G R A M M E

CONFERENCE INTERNATIONALE

„L'indépendance de la justice face aux défis de la transition démocratique

2 juin 2007, palais de justice de Belgrade, Savska street 17 a

ORGANISATION:

ASSOCIATION DES JUGES DE SERBIE (JAS)

Belgrade, A.Nenadovic 24/1

Tel. (+381 11) 344 31 32, 308 91 37, fax 344 35 05

Contact : Mr. Marko Saric, Association des juges de Serbie, (+381 64) 117 69 35

ASSOCIATION DES PROCUEURS DE SERBIE (PAS)

Belgrade, Gracanicka 18

Tel/fax. (+381 11) 30 31 909

PARTICIPANTS

- représentants des organisations régionales de juges et de procureurs
- représentants de MEDEL
- membres de l'association des juges de Serbie
- membres de l'association des procureurs de Serbie
- invités

Donateurs:

- ABA CEELI, Belgrade, Baba Visnjina 20
- OSCE, Belgrade, Cakorska 1
- Fund for an Open Society, Belgrade, Zmaj Jovina 34

09.30	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
SESSION PLENIERE salle d'audience n°1	
09.30-10.00	<p>ouverture</p> <p>Mme. Dragana Boljevic, Présidente de l'association des juges de Serbie (JAS)</p> <p>M. Zorin Zogovic, Président de l'association des procureurs de Serbie (PAS)</p> <p>M. Miguel Carmona, President de MEDEL</p>
10.00-11.00	<p>NORMES INTERNATIONALES RELATIVES AU STATUT DES JUGES ET DES PROCUREURS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE. IMPORTANTCE DU STATUT DU PARQUET POUR L'INDEPENDANCE DE LA JUSTICE</p> <p>Expert du Conseil de l'Europe : les normes internationales sur le statut des juges</p> <p>Expert du Conseil de l'Europe: les normes internationales sur le statut des procureurs</p> <p>M. Miguel Carmona Ruano, Président de MEDEL: „Le statut du parquet, une condition déterminante pour l'indépendance des juridictions“</p>
11.00-11.30	Pause

Atelier sur les juges, salle n°1		Atelier sur les procureurs, salle n°3	
11.30-12.45	<p>LES JUGES ET LA REFORME DE LA JUSTICE : les juges objets ou sujets de l'organisation judiciaire (ce que les juges peuvent réformer et ce qui peut être changé : les juges ou le système judiciaire?)</p> <p>Modératrice: Mme. Spomenka Zaric, juge à la Cour suprême de Serbie, membre du CCJE et membre du bureau de la JAS</p>	<p>LES QUESTIONS RELATIVES AUX CADRES DU PARQUET</p> <p>Modérateur: M. Zlatko Sulovic, procureur du district deValjevo, Vice-Président de l'Assemblée de la PAS</p>	
	<p>Propos introductifs</p> <p>M. Jose Mouraz Lopes, MEDEL, juge, Portugal</p> <p>Mme. Teresa Romer, MEDEL, juge, Pologne</p>	<p>Propos introductifs</p> <p>M. Anna Romanowicz, MEDEL, procureur, Pologne</p> <p>M. Vito Monetti, procureur, Italie</p>	
	<p>DISCUSSION</p>	<p>DISCUSSION</p>	
12.45-13.00	Pause		

<p>13.00-14.15</p>	<p>LES INSTITUTIONS ET LA REFORME DE LA JUSTICE : LE CONSEIL SUPERIEUR DE JUSTICE- GARANTIE DE L'INDEPENDANCE DES TRIBUNAUX (quelles conditions pour l'indépendance de la justice ? Qui doit la garantir et comment?)</p> <p>Modérateur: M.Vida Petrovic-Skero, Président de la Cour suprême de Serbie et du Conseil supérieur de justice membre de l'association des juges de Serbie</p>	<p>GARANTIES DE L'INDEPENDANCE/ AUTONOMIE (questions institutionnelles)</p> <p>Modérateur: Mr. Goran Ilic. Procureur municipal, premier bureau du parquet municipal de Belgrade et Président du bureau de la PAS.</p>
	<p>PROPOS INTRODUCTIFS</p> <p>M. Aleš Zalar, association des juges de Slovénie</p> <p>M. Ignacio Gonzales Vega, MEDEL, juge, Espagne</p> <p>M. Đuro Sessa, Association des juges de Croatie</p>	<p>PROPOS INTRODUCTIFS</p> <p>Mr Jan Pelikan, MEDEL, procureur, République Tchèque</p> <p>M. Vito Monetti, MEDEL, procureur, Italie</p> <p>M. Miguel Ángel Arias, MEDEL, procureur, Espagne</p>
	<p>DISCUSSION</p>	<p>DISCUSSION</p>
<p>14.15-15.15</p>	<p>Déjeuner au restaurant du Palais de justice</p>	

<p>15.15-16.30</p>	<p>LA FORMATION DES JUGES-GARANTIE D'INDEPENDANCE (quel modèle de formation?)</p> <p>Modérateur M. Omer Hadžiomerović, juge à la Court de district de Belgrade et Vice- Président de la JAS</p>	<p>LA FORMATION DES PROCUREURS</p> <p>Modérateur: M. Jasmina Kiurski , substitut du procureur, membre du bureau de la PAS</p>
	<p>PROPOS INTRODUCTIFS:</p> <p>M. Agim Miftari, Association des juges de Macédoine (Ex République yougoslave)</p> <p>Mme. Maria Giuliana Civinini, MEDEL, juge, Italie</p>	<p>PROPOS INTRODUCTIFS</p> <p>Mr. Antonio Cluny, MEDEL, procureur, Portugal</p>
	<p>DISCUSSION</p>	<p>DISCUSSION</p>
<p>16.30-16.45</p>	<p>Pause</p>	

	<p>LA RESPONSABILITE DISCIPLINAIRE DES JUGES- CONTRAINTES OU GARANTIE D'INDEPENDANCE ?</p> <p>Moderatrice: Mme. Dragana Boljević, Juge à la cour de district de Belgrade et Présidente de la JAS</p>	<p>LA RESPONSABILITE DES PROCUREURS</p> <p>Modérateur : Mr Radovan Lazic, procureur municipal de Backa Topola; secrétaire du bureau du PAS</p>
	<p>PROPOS INTRODUCTIFS</p> <p>Mme Aleksandra Martinović, Vice Présidente de l'association fédérale des juges de Bosnie Herzégovine M. Eric Alt, MEDEL, juge, France</p>	<p>PROPOS INTRODUCTIFS</p> <p>Mme Laurence Mollaret, MEDEL, procureur, France M. Stavros Mantakiozidis, MEDEL, procureur, Grèce M. Thomas Guddat, MEDEL, Juge, Allemagne</p>
	<p>DISCUSSION</p>	<p>DISCUSSION</p>
<p>18.00- 18.05</p>	<p>Pause</p>	
<p>18.15- 18.45</p>	<p>CONCLUSIONS, session plénière</p> <p>résumé des débats, élaboration et adoption des conclusions</p>	
<p>18.45</p>	<p>Fin de la conférence</p>	

